SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (MAC)
CERTIFICATION SST

Formation animée par un formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie risques professionnels / l'INRS.

7 heures, soit 1 jour

PRÉREQUIS
Être titulaire du certificat Sauveteur Secouriste du Travail

OBJECTIFS
✓ Maintenir ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?
Tout public

MÉTHODES MOBILISÉES
- Formation alternant apports théoriques et mises en application
- Mises en situation d'accidents du travail : les stagiaires occupant alors le rôle de victime, sauveteur, témoin

MODALITÉS D'ÉVALUATION
Évaluation des acquis au travers de la grille de certification de l'INRS

MODALITÉS
- Formation dispensée en organisme de formation ou en entreprise
- Salles de formation équipées d'un vidéo projecteur
- Votre convocation comportera un plan d'accès

ACCESSIBILITÉ
Nos lieux de formation sont des établissements permettant l'accès des personnes en situation de handicap (PMR)

Nous consulter pour toutes questions relatives à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap

DÉLAIS D'ACCÈS
30 jours maximum (hors juillet, août et décembre)

TARIFS
Nous consulter pour une session en INTRA

PROGRAMME

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION
- Revoir le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Réactiver son potentiel d'action

L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- Revoir le processus d'apparition des risques professionnels
- Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives

RÉALISER UNE PROTECTION ADAPTÉE ET EXAMINER LA VICTIME
- Identifier et supprimer le danger
- Les dégagements d'urgence
- Les différents messages d'alerte aux populations
- Déceler une urgence vitale

ALERTER ET FAIRE ALERTER/INFORMER
- Qui alerter ? Qui alerte ? Que dire ?
- Contenu du message type adapté à l'établissement
- L'affiche du message type avec consignes
- Rendre compte

SECOURIR
- Révision et actualisation des gestes d'urgence
- Révision de la conduite de secours à tenir en fonction de la situation

Le certificat délivré a une durée de validité de **2 ans**.
A l'issue de cette période, l'entreprise est tenue d'assurer le maintien et l'actualisation des compétences. Pensez-y !

Boostez l'impact de votre formation ! Personnalisez votre formation avec un module complémentaire. Nous consulter.

partnaire formation
420 Bd Duhamel du Monceau, 45160 Olivet | ☎ 02.38.49.30.55 | ✉ contact@partnaire-formation.fr | www.partnaire-formation.fr
Siret N° 753 127 547 00077 R.C.S. Orléans / Code APE 8559A
Déclaration d'activité N°244 502 966 45 auprès de la préfecture de la région centre Val de Loire (ne vaut pas agrément de l'état)